

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'Église, titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III M. Emmanuel Filiatrault de la Compagnie de Saint-Sulpice. — IV Un apôtre. — V La femme du pêcheur : ne travaillons pas le dimanche. — V Nouvelles et informations. — VI Soeurs de Miséricorde : cérémonie de vêtue et de profession religieuse. — VII Bibliographie. — VIII Jérusalem.

AU PRONE

Le dimanche, 24 mai

On annonce :

La Pentecôte; bénédiction et jeûne de la veille ;

La collecte, le jour de la Pentecôte, pour les Ruthènes.

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 24 mai

Messe du dim. dans l'Oct. de l'Ascension, **semi-double**; mém. de N.-D.-Auxiliatrice, et de l'Oct. de l'Ascension; préf. de l'Ascension — Aux vêpres, du dim., mém. 1o de saint Grégoire VII (I v.), 2o de N.-D.-Auxiliatrice (II v.), 3o de l'Oct., 4o de saint Urbain (I v.).

Le samedi, 30 mai

Lecture ou chant des six prophéties (et bénédiction de l'eau, dans les églises paroissiales ou quasi-paroissiales, non dans les chapelles); litanies des saints (du samedi saint) répétées, et messe de la vigile de la Pentecôte, **double de 1e cl.**; une seule oraison; préf. de la Pentecôte.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 31 mai

La solennité extérieure des titulaires dont l'office tombait la semaine précédente, a été anticipée au 24 mai; celle des saints dont

L'office tombe cette semaine sera différée au 21 juin (avec renvoi de celle du Sacré-Coeur au 12 ou au 19 juillet).

Comme la fête de la Pentecôte est privilégié contre tout office (Rubr. génér. du brév., titre X, No 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre VI).

Diocèse de Joliette. — Fête titulaire du saint Esprit. J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	25 mai.	— Hôtel-Dieu.
Mercredi,	27 "	— Boucherville.
Vendredi,	29 "	— Ville Saint-Paul.
Dimanche,	31 "	— Très-Saint-Rédempteur.

M. EMMANUEL FILIATRAULT

DE LA COMPAGNIE DE SAINT-SULPICE



Emmanuel Filiatrault était tout spécialement l'ami et le fervent de la Sainte Vierge, et il est mort, le 29 avril, deux jours avant que nous entrions dans son mois béni et joli. Si la coïncidence l'eût voulu, il semble qu'il nous eût paru tout naturel de le voir partir pour le grand voyage le premier samedi de mai, par exemple. Nous estimons quand même que la Vierge Mère de Jésus a du faire bon accueil, là-haut, à ce dévot serviteur, à cet inlassable fidèle de la dévotion des trois *ave maria* et du *saint rosaire*.

Ce qu'il en a dit des *chapelets* et des *ave*, ce digne fils de M. Olier, dans sa vie de prêtre de tout près de 50 ans? Il serait difficile de le préciser. Il mettait en pratique, à la lettre, le conseil de saint Bernard : *De Mariâ nunquam satis — De Mariæ on ne parlera jamais assez*. Le Père Filiatrault en parlait toujours de la bonne Vierge. Il avait une foi robuste

et un peu naïve en sa puissance. Il faisait avec elle des *marshés*, comme il disait, et il en faisait faire aux autres: " Promettez trois chapelets, expliquait-il, mais ne les dites pas avant que la bonne Mère ne vous ait accordé la faveur que vous sollicitez. " Et l'on suivait son avis, et l'on s'en trouvait bien. " Voyez M. un tel, disait-il, il fait des aumônes à Bonsecours. Aussi il réussit, le voilà riche ! "

Ce grand priant était de même un confesseur dévoué. A Saint-Jacques, où il fut dix-huit ans, et à Bonsecours, où il passa treize ans, le *Père Fili*, comme on disait dans l'intimité, entendit les confession à la journée, des semaines et des mois durant. Beaucoup de confrères s'adressaient à lui. Il avait une façon d'exhorter au mieux qui allait tout droit au coeur. " Ah! le monde, je connais ça! Il faut s'en défier. — Nous ne sommes pas assez surnaturels. — Nous n'aimons pas assez Marie. "

Son originalité lui avait fait presque une légende. Il avait des mots à lui, des tours de phrase à lui, des aveux qui étaient ravissants. " Tenez, disait-il un jour en chaire à Bonsecours, je me suis trompé. Je croyais que Dieu ne pouvait pas cacher tel mystère au diable... Mais j'ai demandé à M. le Supérieur, et il m'a dit le contraire. Comme de juste, c'est lui qui a raison. " . " Ah! vous n'avez pas la foi, mon ami, répondait-il, dans une autre occasion, à quelqu'un, et c'est parce que vous ne croyez pas au miracle! Voyons, pouvez-vous mettre le soleil dans une brouette, vous ? A genoux et confessez-vous " . Et l'autre, paraît-il, aussi touché au coeur par l'accent de sincérité du *Père Fili* qu'interloqué sans doute par cet étrange raisonnement, tombait à genoux et se confessait. " La grève, la grève ", affirmait-il aux débardeurs, en ébullition sur les quais, un jour de crise... " La grève, c'est comme les moineaux qui arrivent, arrivent..., il en vient, il en vient... " .

“ Et personne n’a pu me répondre ” ajoutait-il rayonnant. Beau dommage, que répondre à cela ? Le jour de la consécration de l’église de Bonsecours — son jour de gloire, s’il en eût jamais — à Mgr Sbarretti, le délégué du temps, qui présidait la cérémonie et qui, selon la lettre du Rituel, demandait à avoir de l’*hysope* pour les aspersion, le *Père Fili*, pris au dépourvu, affirma gravement : “ Ici au Canada, l’*hysope* c’est du balai, voilà ! ” Et Son Excellence ne put s’empêcher de sourire.

A Bonsecours, il prêchait tous les dimanches, aux deux messes, et le soir, à l’archiconfrérie. On accourait l’entendre, parce qu’on le savait original, et si pieux, si sincère. Mais gare aux curieux ! Certain chanoine, prédicateur du carême à Notre-Dame, reçut un jour la monition du *Père Fili* de manière qu’il ne fut pas tenté de retourner l’entendre. Il racontait une infinie variété de traits, des souvenirs édifiants... et soudain, il prévenait ses auditeurs : “ Si vous ne me croyez pas, demandez à M. Lafontaine (son assistant pendant treize ans), qui est là dans le chœur ; il y était, lui, et il sait que c’est vrai ! ” En deux mots, qui résument tout, on m’a écrit de lui : “ C’était un homme à obtenir des miracles... et c’était une vraie boîte à surprises. ”

Il était très aimé et il a fait beaucoup de bien.

Peu de temps après son arrivée à Bonsecours, il entreprit des quêtes et des souscriptions pour faire d’importantes réparations au vénérable sanctuaire. Il ne voulait pas de gros dons. C’est avec des petites sommes, avec des sous, qu’il recueillit et paya au-delà, paraît-il, de 60,000.00. Il y a trois ou quatre ans, il lui restait encore quelque chose à payer. Il tomba malade, fut neuf mois à l’Hôtel-Dieu. La gangrène sénile lui rongea la main. Il dut subir l’amputation de deux doigts. Mais il ne permit pas qu’on coupât trop avant ; il vou-

lait
mes
grèr
den
fini
Mèr

L
A F
les
zou
déb
pel
tor
à u
Fil
dis

J
ber
aus
s
mo
lad
su
tré
sou

Me
ter
un

lait garder une phalange à chaque doigt pour pouvoir dire la messe. De l'aveu des médecins, il aurait dû mourir. La gangrène, à cet âge, c'est un mal qui ne pardonne pas. Mais il demanda à la Sainte Vierge encore quelques années, afin de finir son oeuvre et de tout payer à Bonsecours. La bonne Mère le lui accorda.

L'une de ses pratiques consistait à faire brûler des lampes. A Bonsecours, la lampe du sanctuaire brûle constamment pour les débardeurs ; la lampe du petit navire d'argent, *ex-voto* des zouaves, brûle de même pour les navigateurs. Bien entendu, débardeurs et navigateurs étaient invités par le vénérable chapelain à faire les frais de cette petite dépense. Tous les automnes, à la clôture de leurs travaux, les débardeurs assistent à une messe d'action de grâces dans l'antique chapelle. M. Filiatrault tenait à tous ces us. " Cela vous portera bonheur ", disait-il. Et les braves travailleurs faisaient comme il voulait.

Belle vie, en somme, toute de foi, de piété et de saints labeurs ; toute pour Dieu, toute pour Notre-Seigneur ; toute aussi sous les yeux et sous la protection de Marie !

Sa mort a été rapide, bien qu'il fût malade depuis plusieurs mois. A l'Hôtel-Dieu, il passait son temps à visiter les malades, à consoler, à exhorter, à prier. Quand vint le moment suprême, le 29 avril, c'est à peine si on put lui donner l'extrême-onction. Une crise de l'affection cardiaque, dont il souffrait depuis longtemps, l'emporta en quelques secondes.


Ah ! le cher et bon *Père Fili*, les anciens du Collège de Montréal, de Saint-Jacques et de Bonsecours garderont longtemps sa mémoire. Et son souvenir, pour tous, sera toujours une *édification*.

• • •

M. Emmanuel Filiatrault, était né à Sainte-Rose en 1836. Après avoir étudié trois ans à Sainte-Thérèse, il vint terminer ses études au Collège de Montréal, où il fut professeur pendant et après son grand-séminaire, de 1859 à 1866. Il fut ordonné prêtre à Paris, en décembre 1867, et fit sa solitude en 1867-1868. De retour à Montréal, il fut un an professeur au Collège, un an vicaire à Saint-Joseph, puis il retourna au Collège pour douze ans (1870-1882). De 1882 à 1900, il alla vicaire à Saint-Jacques, passa ensuite un an à Oka, puis fut nommé à Bonsecours, où il fut treize ans. L'été dernier, il prenait sa retraite à Notre-Dame. Il était prêt à mourir. Il s'y attendait et se recommandait à la bonne Vierge. Elle ne l'a pas laissé attendre bien longtemps.

Deux évêques et un nombreux clergé assistaient à ses funérailles, qui furent simples et pieuses, comme toujours à Saint-Sulpice. Je le répète, il a été bon, zélé, dévoué, il a fait du bien, beaucoup de bien. Les hommes ne l'oublieront pas et le bon Dieu, à la voix de la Sainte Vierge, l'aura bien reçu, là-haut, dans son beau paradis. C'est notre confiance et c'est notre consolation.

UN APOTRE

UL titre ne convient mieux que celui-là au prêtre distingué qui vient de nous quitter pour rentrer en France. Deux mois durant, du haut de la chaire de Notre-Dame et sur les estrades populaires, il a montré de quel dévouement et de quel amour intense pour les foules il était animé !

En un temps où les choses se succèdent si rapidement, en un temps où le nom des hommes même les plus remarquables se voile si vite d'oubli, l'on ne saurait faire trop longtemps écho aux paroles fortes et nourries d'enseignement. Certains sermons du dernier carême prêché à Notre-Dame, certaines conférences prononcées en notre ville en ces dernières semaines par M. le chanoine Desgranges, méritent la forme durable du livre. En attendant que ce recueil soit offert à ses amis et à ses admirateurs, dégageons quelques idées générales des leçons que cet homme admirable nous a si éloquemment données.

Ce que M. le chanoine Desgranges a paru vouloir démontrer chez nous et ce qu'il paraît bien avoir fait accepter par ses auditeurs, c'est à la fois, la noblesse du catholicisme, la puissance, l'efficacité de son action sociale. Pour qui connaît l'histoire, a-t-il répété, pour qui est descendu, jusqu'aux racines du catholicisme et en a étudié le développement, pour qui a sondé le cœur des individus et des peuples, comparé les civilisations successives, il n'y a qu'à se glorifier d'avoir mis à la base de sa vie la doctrine du Christ. En écoutant ce prêtre si averti, si solidement renseigné sur le passé, si plein des leçons de l'heure présente, combien ont compris que c'était faute d'être instruits de leur religion, s'ils ne se sentaient pas fiers de leur catholicisme. Souhaitons que M. le chanoine Desgranges ait communiqué à son auditoire de Notre-Dame et à celui des salles populaires où il a parlé, avec le désir de mieux connaître la marche du catholicisme dans le monde, les efforts et les succès séculaires de l'Eglise. Il aura ainsi déterminé dans les cœurs les sentiments qui préparent les croyances.

Faisant de ses conférences une suite de ses sermons, il a pu montrer, par des faits, que les efforts tentés depuis cent ans par la libre-pensée n'avaient abouti en Europe qu'à justifier l'excellence du catholicisme. Et du coup, il a indiqué aux

ouvriers canadiens-français, en particulier, la route à suivre. C'est à l'aide des faits qu'il leur a prouvé l'insuffisance du socialisme à régler la question sociale, l'échec de l'école obligatoire, les dangers de la neutralité et, d'autre part, le vrai progrès inséparable d'une plus grande diffusion du catholicisme au coeur des individus et des nations.

Notant que le socialisme se déplace, c'est-à-dire qu'il garde peu longtemps ses adeptes, et qu'en France, notamment, après avoir été acclamé par les ouvriers des villes, cette doctrine ne trouve maintenant plus ses adeptes que parmi les paysans des campagnes, M. le chanoine Desgranges consolait les tenants du socialisme, en leur promettant, dans le futur, comme seuls suivants, les nègres des colonies françaises! C'était, n'est-ce pas? mettre de façon habile nos ouvriers en garde contre une doctrine si peu capable de prendre racine.

Chiffres à l'appui il prouvait qu'en France le nombre des illettrés était moindre au treizième siècle — alors que l'instruction primaire n'était répandue que par les soins des prêtres, des religieux et des religieuses, qu'il ne l'est en ce commencement du vingtième — alors que ce même enseignement primaire est dominé par la laïcisation maçonnique à outrance. C'était faire toucher du doigt l'insuccès de l'école gratuite et obligatoire. Sur ce fait, M. le chanoine Desgranges se trouvait d'accord avec maints grands esprits de France qui ne cachent point, eux non plus, les échecs de l'école moderne, avec Frédéric Masson, par exemple, qui, dans son discours prononcé à l'Académie française, le 8 février 1912, lors de la réception d'Henry Roujon, ne craignait pas d'affirmer que la panacée scolaire préconisée par Jules Ferry n'avait produit que des effets directement inverses de ceux que ce politicien escomptait, n'avait réussi qu'à déchaîner la guerre religieuse

et pa
qui r

M.
de ec
idées
au fe
neut
dirig
antir

Av
parlé
parol
qui l
plus
autre

Si
des
cher
d'eu
rensi
expé
ce q
de h
et q
de s
lorsc
de e
chaq
cont
l'au
satic

et par là, provoquer une scission profonde dans une nation qui n'avait jamais tant eu besoin d'être unie !

M. le chanoine Desgranges tint encore à nous mettre en garde contre les tromperies de la neutralité, faisant voir que les idées, les sentiments ne peuvent pas toujours être refoulés au fond de l'être et que, fatalement, arrive un jour où l'école neutre, où l'association neutre, porte l'empreinte de celui qui la dirige. Si l'instituteur, si le chef est franc-maçon, elle sera antireligieuse.

Avec quel entrain, quelle verve, quelle éloquence ce prêtre a parlé, devant les auditoires populaires, de sa foi, et comme sa parole était bien faite pour convaincre l'auditeur que celui qui laisse la lumière divine illuminer les horizons de sa vie est plus apte à faire pleins ses jours et à les rendre utiles aux autres.

Si le passage chez nous du chanoine Desgranges lui suscite des imitateurs, des apôtres, qui, par la plume et la parole, cherchent à défendre leurs idées, à les faire rayonner autour d'eux, ils comprendront que leur premier devoir est de se renseigner. Sa connaissance approfondie de l'histoire, son expérience des hommes et des choses de notre temps, voilà bien ce qui fait la force de ce lutteur. C'est parce qu'il se sait sûr de lui, qu'il ne craint pas de regarder en face un adversaire et qu'il n'oublie jamais de répondre à ses accusations. Lors de sa conférence du 14 avril dernier, au Monument National, lorsque le chanoine Desgranges évoquait devant nous son passé de conférencier, l'on a pu saisir sa manière de combattre. A chaque interruption, il fait deux réponses: l'une pour son contradicteur, celle-là vive, spirituelle, cinglante, l'autre à l'auditoire pour lui prouver ce qu'il y a de faux dans l'accusation de l'adversaire, et quelle réponse franche, sincère, en-

tière, il tient à lui faire ! Quel auditoire ne serait pas gagné par cette tactique ? Mais pour y réussir, quel esprit il faut et que d'érudition ?

Comme réconfort après tant de labeur, M. le chanoine Desgranges peut se dire que, grâce à lui, des idées saines pénètrent les masses et qu'une poussée plus active vers le bien se manifesterà. Quand il quitte les rivages où, comme ici, il s'est dépensé sans nul souci de ses fatigues, il a le droit d'emporter, avec l'admiration et l'amitié de tous, la certitude d'être resté à la hauteur de son rôle de prêtre et de vrai fils de France. C'est bien ce témoignage de haute sympathie que lui marquait, l'autre soir, Mgr Gauthier, le distingué auxiliaire de Mgr l'archevêque, en lui disant que son passage sur la terre canadienne nous laissait " plus fièrement catholiques et plus ardemment français ".

HENRI PERDRIAU.

LA FEMME DU PECHEUR

Ne travaillons pas le dimanche

Tout ce qui s'est fait de grand à travers les siècles ressortit au devoir.

Tout ce qui s'y est fait d'ignoble ressortit à l'intérêt.

Et rien n'est beau, parfois, rien n'est dramatique, sublime, comme la réponse douloureuse, mais courageuse, faite par la conscience humaine à la majesté du devoir.

Les pêcheurs de nos côtes ⁽¹⁾ cèdent sans trop de scrupules à la tentation d'aller en mer le dimanche quand le temps est beau.

Un pêcheur avait ainsi gagné deux cents francs.

Un dimanche, à la vesprée, tandis qu'il se promenait en famille sur les falaises, où viennent s'affaler, hennissantes et blanches d'écume, les folles chevauchées de la mer, sa femme l'arrêtant tout à coup :

— J'ai toujours appris à nos enfants, dit-elle, à respecter la loi de Dieu. Je ne veux pas qu'ils se croient, par ta faute, autorisés à la violer. J'ai sur moi les deux cents francs de tes pêches du dimanche. Tiens, voilà ce que j'en fais !

Et elle lança la somme entière dans la mer.

L'homme baissa la tête, une larme lui monta à la paupière. Il avait la foi :

— C'est dur, dit-il, mais tu as raison. Je jure de ne plus recommencer.

Quelle énergie ! Quelle simplicité ! Pourquoi l'acte de l'ardente femme nous émeut-il ? Parce que son cœur a senti ce que représentait cet argent : sueurs du marin ! Elle l'a pesé dans sa main de femme et de mère. Qui lui criait l'intérêt ? Garde-le, c'est du feu, c'est du pain, c'est de la joie, du bien-être, de la vie pour tes fils. — Non, non, ont clamé l'honneur de Dieu, le respect du dimanche, non ! repousse-le, donne un grand exemple à tes enfants, une décisive leçon à ton homme, sacrifie à la sublimité du devoir. Il faut !

Et elle a obéi sans hésitation et non sans souffrance. De là sa vaillance et sa grandeur d'âme.

(1) En Bretagne.

NOUVELLES ET INFORMATIONS

Rituel romain.—Une nouvelle édition *typica* du Rituel vient de paraître avec cette indication additionnelle: *et a Pio X castigatam et auctam*. C'est le 25 mars 1752 que Benoît XIV donna une nouvelle édition du Rituel. Depuis lors, de nombreux décrets ont été portés qui entraînent indirectement des modifications dans le Rituel, ne fût-ce que la réforme du chant grégorien. La nouvelle édition de Pie X a pour but de mettre le Rituel en parfait accord avec tous les décrets actuels. Cette édition a été déclarée *typica* par décret de la Sacrée Congrégation des Rites du 11 juin 1913, et doit donc servir de modèle pour toutes les éditions du Rituel. Le Pontifical romain et le Cérémonial des évêques, dont Benoît XIV a également publié la dernière édition-type, seront vraisemblablement réédités par Pie X. Tous les livres liturgiques associeront ainsi le nom de Pie X au nom de Benoît XIV dans l'oeuvre de restauration liturgique.

Ligue sacerdotale internationale Pro Pontifice et Ecclesia.—Le No 1 de l'année II des *Acta Sacerdotalis internationalis pro Pontifice et Ecclesia* vient de paraître.

Il apporte d'abord aux membres le mot d'ordre donné par Sa Sainteté Pie X, lui-même pour l'année 1914: instruire les fidèles de la nature de l'Eglise, société parfaite instituée par Notre-Seigneur Jésus-Christ, de sa dignité surnaturelle, de son absolue nécessité, de ses droits, et cela dans les congrès, dans les journaux, etc., de telle sorte que tous comprennent que l'Eglise doit être totalement indépendante de l'Etat, qu'elle est de beaucoup supérieure à la société civile, de même que l'ordre surnaturel laisse à une distance comme infinie derrière lui l'ordre naturel.

L
Elle
vre,
seul
mon
voeu
men
pour
arme
de F
Suis
du
Dev
doig



gieu
Jolie
O
Soet
Soet
Yvo
Ros

Le même *bulletin* parle ensuite de l'opportunité de la ligue. Elle se prouve, cette opportunité, par le succès même de l'oeuvre, succès providentiel. Quoique les membres s'engagent non seulement à faire des prières, mais à verser une offrande à un moment où le clergé est appauvri, et encore s'y engagent par voeu; quoique la ligue demande de ses adhérents un dévouement et un zèle que ne suffit pas à susciter un amour vulgaire pour l'Eglise et pour la vérité catholique, néanmoins toute une armée s'est rangée sous ses étendards; les soldats sont venus de France, d'Autriche, d'Allemagne, d'Italie, du Portugal, de Suisse, d'Algérie, des Etats-Unis, du Vénézuéla, du Mexique, du Japon, etc. Et la ligue n'a qu'une année d'existence ! Devant des développements si rapides qui ne s'écrierait : le doigt de Dieu est là ?

SŒURS DE MISERICORDE

Cérémonie de vêtue et de profession religieuse

FE lundi, 27 avril, avait lieu dans la chapelle de la maison-mère des Soeurs de Miséricorde, rue Dorchester, une cérémonie de vêtue et de profession religieuse, présidée par Sa Grandeur Mgr Forbes, évêque de Joliette.

Ont revêtu le saint habit : Mlles Blanche Poupart, dite Soeur Sainte-Bérénice, de Montréal; Zénoble Martin, dite Soeur Sainte-Laurentia, de la paroisse du Saint-Esprit; Yvonne Rioux, dite Soeur Sainte-Ancilla, de Trois-Pistoles; Rose-Anna Chaput, dite Soeur Sainte-Agnès, de Joliette.

Ont prononcé les vœux temporaires : Soeur Saint-Antoine-de-Padoue, née Marie-Blanche-Alberta Dubois, de Montréal ; Soeur Sainte-Philomène, née Anne-Marie Gagné, de Trois-Pistoles.

Ont émis leurs vœux perpétuels : Soeur Saint-Cyprien, née Marie St-Cyr, de Wolseley, Sask. ; Soeur Saint-Stanislas-Kostka, née Marie-Yvonne Girard, de Saint-Célestin ; Soeur Saint-Ernest, née Géraldina Dallaire, de Québec ; Soeur Saint-Augustin, née Georgianna Livernois, de Malone, N. Y., E.-U. ; et Soeur Marie-de-Lorette, née Evangéline Pion, de Saint-Grégoire d'Iberville.

L'officiant a prononcé l'allocution de circonstance et le saint sacrifice a été offert par M. l'abbé Charpentier, ancien-aumônier de la communauté.

BIBLIOGRAPHIE

Prières et cérémonies d'un JUBILE DE MARIAGE. — Édité par l'Action sociale catholique, 101, rue Sainte-Anne, Québec, 1914.

Tel est le titre d'une intéressante et utile plaquette de 14 pages.

MM. les curés aiment que leurs paroissiens célèbrent l'anniversaire 25e ou 50e de leur mariage. Et ils ont bien raison. " Une telle fête met en relief la grandeur du mariage chrétien ; elle honore la fidélité conjugale, consacre les belles traditions familiales et les vertus domestiques ; elle est enfin un

suj
enti

M

rass

Rit

dom

citer

Il

long

bien

mai

G

est

tion

mên

des

eler

fair

du :

épo

d'u

com

C

serv

bilé

role

du :

sujet d'édification pour tous les assistants et pour la paroisse entière. ”

Mais il faut dire aussi que plus d'un curé se sent embarrassé lorsqu'il prépare cette cérémonie. Notre *Appendice au Rituel* en effet ne fournit aucune direction sur ce sujet, ne donne aucune formule à lire, aucune prière ou oraison à réciter, à cette occasion, en présence des époux.

Il est cependant une belle formule dont on se sert depuis longtemps en Allemagne et qui donne satisfaction. Mais combien de prêtres en ce pays la connaissent et l'ont entre les mains ? D'ailleurs elle ne contient pas d'allocution.

Grâce à l'*Action sociale catholique* de Québec, cette lacune est comblée. Cette si utile société vient d'ajouter à sa collection cette plaquette dont les caractères gras se lisent bien, même dans une lumière insuffisante, et dans le format moyen des bréviaires. Après quelques considérations, à l'usage du clergé, sur l'événement heureux, suit l'exhortation qu'on peut faire aux époux jubilaires, puis la rénovation des promesses du mariage, faites il y a 25 ou 50 ans, enfin la bénédiction des époux suivie (du chant ou) de la récitation d'une antienne, d'un psaume et d'une oraison. Ces textes liturgiques sont accompagnés de leur traduction française en regard.

Cette publication est vraiment heureuse et rendra un grand service à tout curé dont quelque famille doit célébrer un jubilé de mariage. Lors même qu'il préférerait adresser la parole selon sa propre inspiration, il se servira toujours utilement du reste de la méthode. L'allocution qui y est donnée est d'ail-

leurs approuvée par Mgr l'archevêque de Québec, devenu depuis, si heureusement, Son Eminence le cardinal Bégin, qui la "recommande particulièrement aux curés de son diocèse".

La brochure ne se vend que 10 sous au bureau de l'*Action sociale catholique*, No 101, rue Sainte-Anne, Québec.

JERUSALEM

Le Comité des Pèlerinages Français en Terre-Sainte organise, sous le patronage de saint Louis, son 31^e pèlerinage à Jérusalem. Visite complète des Lieux Saints et de toute la Palestine. Magnifique itinéraire qui comprendra à l'aller : Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne, Ephèse (nombreux souvenirs religieux), Rhodes (l'île des Chevaliers), Beyrouth, le Mont-Liban, Balbeck, Damas, Naplouse et toute la Samarie. — Au retour, l'Égypte, Le Caire, Les Pyramides, le pieux Sanctuaire de Matarieh.

Prix modique afin de favoriser ce grand acte de foi.

Départ le 20 août 1914 — Retour le 23 septembre.

Faculté de prolonger le séjour à Jérusalem.

Faculté de passer par Rome et de s'embarquer à Naples.

Autorisation spéciale de Rome pour les prêtres de célébrer la messe à bord du beau et grand navire qui transporte les pèlerins jusqu'en Palestine sans aucun transbordement et qui leur offre un confortable que l'on chercherait inutilement ailleurs.

Demander le programme détaillé à M. le chanoine Potard, secrétaire du Pèlerinage, de Jérusalem, 25, rue Humboldt, Paris, XIV^e.